

Du château des Evêques a la Mosson : Caractéristiques

Côte d'Amour : Deux coeurs	Randonnée Assez facile
----------------------------	------------------------

Secteur géographique	Garrigues
Index IBP	40
Date de mise à jour	26/04/2025
Durée	3 h 30
Dénivelée	100 m
ign	2743ET
Distance	12,9 Km
Période recommandée	mars avril novembre decembre

Bon à savoir :

Accès et parking :

Lavérune, Cours Béranger de Fré dol (D5E3) en face de l'entrée principale du parc du Château des Evêques.

Présentation :

Même si vous êtes Montpelliérain, ce circuit va assurément vous surprendre. Peu de gens connaissent ce bout de garrigue sauvage qui mène à la Mosson et j'espère que les habitants locaux ne m'en voudront pas de dévoiler leur coin secret...

Le parcours au bord de la Mosson est un véritable régal pour peu qu'on le parcourt dans de bonnes conditions (pas en été ni après de fortes crues) et on a bien du mal à croire qu'on est si proche de la civilisation (on est encadré par l'A9, la 113 et l'agglomération de St Jean de Vedas).

Mais ce n'est pas tout, cette rando vous propose deux autres belles découvertes.

Tout d'abord la traversée des prés humides de la Mosson (toujours elle) sur la commune de Lavérune, un enchantement à condition de choisir ici aussi les bonnes conditions (de novembre à avril en évitant les après fortes crues). On rencontre rarement dans la région ce genre de paysages : vastes prés avec une belle herbe bien verte et entourés de grands feuillus.

Pour finir, en fin de rando vous découvrirez le château des Evêques, riche d'histoire, et surtout son parc ombragé d'immenses platanes.

Pour relier ces différents centres d'intérêt, les transitions ne sont pas trop désagréables et, encore une fois, la proximité des grands centres urbains ne se fait jamais sentir.

Période recommandée :

Période favorable : de novembre à avril avec une préférence pour novembre-décembre (couleurs d'automne), mars (tapis de narcisses dans les prés humides) et avril (garrigue en fleurs). Préférer le week end à la semaine (circulation sur le bout de route, entreprise Eiffage fermée samedi dimanche).

Infos pratiques :

Pas d'eau sur le parcours.

Parcours peu exigeant physiquement mais complexe. Trace GPS conseillée.

Tables de picnic aux panneaux restauration zone humide (2 h 25). Aire de picnic au stade (2 h 45), un peu à l'écart du parcours.

Le topo :

Lorsque vous aurez parcouru le circuit, n'oubliez pas de déposer un commentaire, cela sera utile pour les randonneurs qui passeront après vous. Merci.

Le stationnement s'effectue sur le parking face à l'entrée principale du parc du château. On démarre en longeant à main gauche l'enceinte du parc afin de rejoindre d'autres parkings récemment créés en contre allée pour les nouveaux immeubles situés Cours Béranger de Frédol (ce nom n'a pas été choisi au hasard, voir en fin de rando). On marche donc le long des parkings avec le mur à main gauche et les immeubles à main droite.

Une fois dépassés les derniers immeubles, on marche le long de la route départementale sur une trentaine de mètres puis on la traverse pour s'engager à gauche sur une toute petite route, le chemin de l'Embaronnière. Cent mètres puis on prend une autre petite route à droite, direction Ferme du Chot, Prés Humides de la Mosson. On dépasse une dernière maison sur notre droite et on est désormais au milieu des champs et des prés avec au loin la silhouette de la Gardiole.

Marcher paisiblement sur cette route totalement déserte (c'est une impasse). Une petite dizaine de minutes et on arrive au Mazet, un rendez-vous de chasse. Au carrefour, rester la petite route goudronnée. On marche encore trois minutes et on arrive à la Ferme du Chot. Jardins, poules en liberté, chevaux. Vous pouvez y acheter vos légumes direct producteur.

Ici, c'est la fin du goudron, on poursuit sur une piste qui tourne à gauche. Trois minutes et on débouche sur une route qu'on prend à droite. C'est le moment le moins sympa de la rando, non pas que la route soit moche (au contraire, elle est agréablement arborée) mais il n'y a pas d'accotement et en semaine les gens qui l'empruntent ont tendance à rouler vite. Faites donc bien attention et, mieux encore, privilégiez le week end tôt le matin !

Après cinq minutes sur la route, on remarque sur notre gauche un parking avec des panneaux et des tables de picnic, c'est par là qu'on repartira en fin de rando. On marche encore une minute et on franchit le Pont de la Fuste sur la Mosson. Juste après le pont, notre petite route vire à gauche pour déboucher sur la 113. Ne pas rejoindre le carrefour mais emprunter un passage busé sous la 113, c'est un sentier qui longe une clôture à main gauche.

De l'autre côté, on retrouve une autre petite route, on passe sous une voie ferrée abandonnée, l'ancienne ligne de la Compagnie du Midi Montpellier-Bedarioux par Montbazin-Gigean et Paulhan. Pour la petite histoire, cette voie ferrée démarrait de l'ancienne gare Chaptal aujourd'hui emplacement du centre des impôts. La portion de ligne sous laquelle vous venez de passer a fait l'objet de différents projets de réhabilitation, dont une prolongation du tram vers Fabrègues, puis d'une voie verte mais malheureusement c'est toujours RFF qui en est propriétaire et du coup, vous pouvez en constater le délabrement ...

Juste après le pont, remarquez à droite un chemin, c'est par là qu'on va revenir tout à l'heure. On continue une cinquantaine de mètres sur la petite route puis on tourne à gauche en montée dans la rue du Seigle. Passage pas très joli au milieu de maisons en construction puis au travers d'un vaste parking anarchique en terre battue. Traverser le parking sans changer de direction en visant juste à droite d'un gros et vieux chêne vert. Ici, on s'engage sur une piste.

A peine cent mètres sur la piste et ATTENTION il faut la quitter pour un petit sentier sur la gauche. Ce sentier se faufile joliment dans une belle végétation variée et après deux minutes atteint une bifurcation. Ne pas aller tout droit en direction de l'ancienne voie ferrée mais prendre à droite. Immédiatement, on débouche sur un chemin qu'on prend à droite.

On marche alors agréablement sur ce tracé au milieu des prés et des friches. Cinq minutes et on arrive à un carrefour en T. Prendre à droite. A peine 50 mètres et on débouche sur une route. Aller à gauche, faire 50 mètres et prendre à droite un sentier.

On entame ici la partie sauvage du parcours. On est sur un agréable sentier qui sinue dans une belle végétation. Puis on traverse un bosquet, ici il faut bien rester sur le tracé le plus large. Une fois sorti du bosquet, on débouche dans la garrigue. Ignorer les sentes à droite et à gauche, rester sur la trace principale. Une centaine de mètres et on coupe un large chemin, on va tout droit. Juste après, on repère sur la gauche une clôture. A ce niveau, bifurcation, on prend la branche de gauche.

Notre sentier longe la clôture (d'assez loin) et après une centaine de mètres on rejoint un chemin très large qu'on prend à droite. On remarque alors un panneau interdit à tous véhicules. Jadis, tout le secteur que nous allons parcourir maintenant était accessible en voiture, notamment depuis Segalies. Un heureux arrêté d'interdiction a permis de rendre à ce secteur son caractère sauvage et

préservé.

Juste après le panneau, on arrive à un carrefour avec un petit bosquet de chênes verts au milieu. Contourner le bosquet de chênes verts par la gauche, ignorer la première piste qui part à gauche (à l'angle d'un bâtiment) et prendre la deuxième piste à gauche. Un sentier nous arrive ensuite de la droite puis on longe un enclos et ensuite le sentier se poursuit dans la garrigue.

A peine cinq minutes et nouveau carrefour où on prend successivement deux fois à gauche sur quelques mètres. Rapidement, notre sentier pénètre dans un beau sous bois. Après cinq minutes, carrefour, on fait un gauche droite. La progression est toujours aussi agréable. Encore quatre minutes et carrefour. Cette fois, on prend à droite.

On pénètre progressivement dans une pinède puis on est accompagné par des cyprès, on apprécie vraiment la diversité de la végétation. A peine dix minutes et le chemin se met à descendre un peu. On avait oublié la civilisation mais elle se rappelle furtivement à nous car on aperçoit au loin l'autoroute A9.

Puis on arrive à un carrefour en T. Prendre à droite un chemin plus large. Ne marcher que 150 mètres sur ce chemin puis le quitter pour un sentier en descente à gauche. En quelques mètres ce sentier retombe sur un autre chemin qu'on prend à gauche en descente. Nouvelle vue brève sur l'autoroute puis on arrive en bas de la descente. Prendre à droite et rejoindre les rives de la Mosson.

1 heure 25. Bord de Mosson.

Le nom de Mosson n'évoque généralement rien de favorable aux Montpelliérains. Un quartier pas très sexy, un stade vieillot ou un fleuve côtier aux crues dévastatrices. C'est maintenant l'occasion de changer de point de vue.

En prenant un sentier sur la droite, vous allez longer le cours d'eau pendant plus d'une demi-heure en alternant beaux sous-bois, passages au ras de l'eau, petites falaises. C'est un véritable enchantement, tout cela sans le moindre bruit de civilisation. Un lieu incroyablement préservé. Un conseil quand même : ne venez pas en été (pas assez de débit, eau stagnante) et ne venez pas après de grosses crues (trop de débit, sentiers inondés).

Quelques détails sur le parcours : un peu plus d'un quart d'heure au bord de l'eau et après avoir longé des falaises à main droite, on débouche sur un chemin plus large qu'on prend à gauche. On franchit un portillon (parfois absent) fermé par une chaîne ou une ficelle. Une cinquantaine de mètres et ATTENTION on quitte le chemin pour reprendre un sentier à gauche. Cinq bonnes minutes et on arrive à une zone dégagée où on peut admirer sur l'autre rive une imposante falaise (site d'escalade).

On poursuit sur le sentier qui nous ramène sur un chemin plus large qu'on prend à gauche. Rester sur le chemin horizontal sous le couvert de feuillus. Cinq minutes et on repère sur l'autre rive l'ancien Moulin du Trou désormais réhabilité en maison individuelle. La Mosson fait ici une jolie cascade (quand il y a suffisamment d'eau). Juste après, zone de falaise avec pelouse, un lieu idyllique pour faire une pause. A noter pour les grimpeurs qu'il y a ici quelques voies équipées.

On peut pour s'amuser emprunter un sentier escarpé qui démarre à droite des falaises d'escalade et qui s'enfonce dans la falaise. On remonte alors une cheminée, le passage est aménagé avec une corde. Ça sort sur un chemin en haut mais il faut ensuite redescendre !

En effet, pour cette nouvelle version du topo (2025), on ne remonte plus sur le sentier d'en haut (problèmes de propriété privée avec barbelés) mais on reste en bas le long de la rivière. On reprend donc le large chemin, d'abord en sous bois puis le long de champs cultivés et après un peu plus de cinq minutes on arrive à hauteur des installations de l'entreprise Eiffage (exploitation de la carrière).

Passage pas sympa, acceptable le week end quand l'entreprise est fermée mais franchement désagréable en semaine. Cela ne dure qu'une paire de minutes et juste avant un portail (fermé le week end et ouvert en semaine), on quitte le chemin devenu route pour un large sentier à angle droit à droite en montée.

Deux minutes de montée et on repère à gauche le départ discret d'un sentier. Rapidement il devient beaucoup mieux marqué.

Il sinue dans une belle végétation puis sort dans une zone de garrigue basse. Une descente et on croise un chemin plus large. Une remontée, un sentier qui nous arrive de la droite, une nouvelle descente et on rejoint une piste. La prendre en biais à droite et en 50 mètres retrouver la route empruntée plus tôt dans la journée. Tourner à gauche et passer sous le pont de la voie ferrée puis passer sous la 113.

2 heures 25. Passage busé sous la RN113.

Après la buse, reprendre la petite route et retraverser le pont sur la Mosson. Ensuite, marcher 50 mètres sur la route jusqu'à la zone de parking avec des panneaux indiquant une restauration de la zone humide de la Mosson. Ce secteur a été récemment aménagé. Tables de picnic sur la gauche.

On emprunte une piste pendant trois minutes, on dépasse un étang sur notre droite et on prend ensuite un sentier sur la gauche. Il traverse une petite zone boisée puis débouche sur un sentier dans une belle clairière.

On découvre maintenant des étendues herbeuses entourées de grands arbres feuillus. Au moins six mois de l'année, l'herbe y est bien verte. Au mois de mars, c'est un immense tapis de narcisses. On pourrait se croire dans le bocage Normand ou Breton. L'explication, c'est qu'on est dans les prés humides de la Mosson et précisément dans la zone d'expansion des crues et donc de stockage de l'eau en cas de fort débordement. Le sol est ici alimenté en eau quasiment toute l'année.

Du coup, un conseil s'impose, ne pas venir pendant ou après de grosses crues, de toute façon le terrain reste boueux et impraticable plusieurs semaines après que l'eau ait quitté le secteur.

On emprunte le sentier vers la droite. Le parcours alterne prairies et passages en sous bois. Après trois minutes, deux clairières et deux sous bois, on passe juste au bord de la Mosson et on peut aller jeter un coup d'oeil à une jolie petite cascade.

Puis on repart par un sentier qui débouche dans la grande clairière qu'on traverse pour en rejoindre son extrémité en un peu moins de 10 minutes. On croise alors un chemin revêtu. A droite, c'est un pont sur la Mosson, si on le franchit on rejoint une aire de picnic. Sinon, on traverse ce chemin et on continue tout droit sur un chemin moins fréquenté qui pénètre en sous bois.

Six ou sept minutes sur ce chemin agréablement arboré et on traverse un petit ravin, juste après on ignore un sentier qui part à droite, on continue tout droit et en deux minutes on arrive aux premières maisons de Lavérune. On retrouve le goudron. On arrive à un carrefour où on prend à gauche Cent mètres dans cette rue et au carrefour on prend à droite. La rue se divise en deux, on prend la branche de gauche (rue du Stade). Trois minutes et on arrive à un petit giratoire. Prendre en biais à droite.

Cent mètres et carrefour en T, prendre à gauche. On pénètre dans le coeur du village de Lavérune. On arrive à une placette en triangle. Rester sur la droite de la placette. A son extrémité, on arrive dans une autre rue. Sur la droite, on ne manque pas de remarquer la vieille porte vers laquelle on se dirige.

Après l'avoir admirée, on prend la rue ... de la vieille porte. Cette petite rue sympathique fait deux virages à gauche puis débouche au panneau « Château des Evêques ». On prend à droite et on pénètre dans le domaine du château. On traverse la cour d'honneur puis on passe sous un porche et on débouche dans le parc.

Ce château a une longue histoire. Il est désormais propriété de la commune de Lavérune qui y a installé sa médiathèque et aussi un musée (Hofer Bury). Il date du 18ème siècle et a été construit sur l'emplacement d'une ancienne demeure seigneuriale datant du 14ème siècle qui fut édifée par le cardinal et neveu du Pape (quand même !) Béranger de Frédo (tiens, c'est le nom de la rue où vous êtes garés). Cet édifice succédait lui-même à un château féodal du 12ème ! Le château du 18ème fut la résidence des Evêques de Montpellier. Le parc comporte de beaux arbres dont les plus anciens ont été plantés après la révolution, en 1792.

Passé le porche, on tourne à gauche. Un peu plus loin, on longe un jardin, à son extrémité on tourne à gauche, ce qui permet d'admirer au mieux la façade du château. Puis on se dirige vers un terrain de boules. Juste avant, on prend à droite puis de nouveau à droite afin de longer un bassin. A l'extrémité du bassin, on poursuit sur une allée de platanes en longeant le mur de propriété. En longeant ainsi le mur à main gauche, on fait le tour du parc. On dépasse un petit bassin d'eau aux beaux reflets et finalement on rejoint la porte d'accès au parc. On traverse la route et on rejoint le parking.

3 heures 30. Arrivée.

Avertissement : Les topos présentés sur ce site n'ont pas un caractère contractuel. Par ailleurs, les utilisateurs doivent disposer des compétences nécessaires pour savoir les lire, les comprendre et les interpréter correctement sur le terrain. Ils doivent également avoir en leur possession la ou les cartes IGN nécessaires (sur papier ou sur GPS y compris hors connexion réseau) et disposer des capacités physiques et techniques indispensables pour pratiquer l'activité concernée.